

DELIBERATION N°2019-99/CCOG-DG

portant mandat spécial à la Présidente, accompagnés des maires ou de leurs représentants (Grand-Santi, Papaïchton et Maripa-Soula) et du 1^{er} Vice-Président, chargé de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour participer à une réunion de travail avec le Ministère des Outre-Mer concernant l'incendie à la décharge de Maripa-Soula et de la gestion déchets ménagers et assimilés sur le Maroni le lundi 7 octobre 2019 à Paris

L'An Deux Mille dix-neuf le jeudi 7 novembre, à seize heures trente, le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Saint-Laurent du Maroni, après convocation légale, sous la présidence de Madame CHARLES Sophie, Présidente.

**Conseillers en exercice
= 31**

Présents.....	17
Absents	14
Procurations.....	01
Votants	18

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le 17 octobre 2019.

Publiée le : 14 NOV. 2019

PRÉSENTS :

Mme CHARLES Sophie, Présidente - - **M. DOLIANKI** Paul, 3^{ème} Vice-Président - **M. MARTIN** Paul, 4^{ème} Vice - **M. DEIE** Jules, 5^{ème} Vice-Président - **M. ANELLI** Serge, 6^{ème} Vice-Président - **Mme CHARLES** Marie-Hélène, 7^{ème} Vice-Présidente - **Mme BOURGUIGNON** Arlène, 8^{ème} Vice-Présidente - **M. GONTRAND** Jean, 9^{ème} Vice-Président - **Mme AYENYEN** Marie-Antoinette - **M. BENTH** Albéric, Conseiller - **M. CHAUMET** Chris, Conseiller - **M. EDWIN** Moïse, Conseiller - **Mme FJEKE** Bénédicte, Conseillère - **Mme LO-A-TJON** Josette, Conseillère - **M. NESMON** Jean-Albert, Conseiller **Mme VELAYOUDON** Yvonne, Conseillère - **M. VERDAN** Michel, Conseiller.

ABSENTS EXCUSES :

- **M. FEREIRA** Jean-Paul, 1^{er} Vice-Président - **M. BRIEU** Bernard, 2^{ème} Vice-Président - **Mme BARDURY** Agnès, Conseillère - **M. SELLIER** Bernard, Conseiller - **Mme ABIENSO** Marie-Thérèse, Conseillère

ABSENTS NON EXCUSES :

Mme AFOEDINI Linda, Conseillère - **Mme AGESILAS** Sylviana, Conseillère - **Mme AMAÏDOU** Suzanne, Conseillère - **M. JACOBIE** Micky, Conseiller - **M. PATIENT** Georges, Conseiller - **M. PESNA** Bendy, Conseiller - **M. VERDA** Joseph, Conseiller - **M. YA Tchoua**, Conseiller. -

PROCURATIONS :

De M. YA Tchoua, Conseiller à **M. CHAUMET** Chris, Conseiller

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente ouvre la séance. Il est ensuite procédé et conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, **Monsieur GONTRAND JEAN, 9^{ème} Vice-Président**, est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

Délibération n°2019-99/CCOG-DG

portant mandat spécial à la Présidente, accompagnés des maires ou de leurs représentants (Grand-Santi, Papaïchton et Maripa-Soula) et du 1^{er} Vice-Président, chargé de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour participer à une réunion de travail avec le Ministère des Outre-Mer concernant l'incendie à la décharge de Maripa-Soula et de la gestion déchets ménagers et assimilés sur le Maroni le lundi 7 octobre 2019 à Paris

Mesdames et Messieurs, membres du Conseil Communautaire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans le cadre de l'exercice de leur mandat, les membres du Conseil communautaire peuvent être appelés à effectuer, sous certaines conditions, des déplacements en France comme à l'étranger.

Ces déplacements occasionnent des frais, notamment de transport et de séjour.

A ce titre, les élus peuvent bénéficier de l'indemnisation des frais exposés dans le cadre de leurs fonctions en application des articles L.2123-18, R.2123-22-1 du code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Il est proposé au Conseil communautaire :

- **De Donner** mandat spécial à la Présidente, accompagnés des maires ou de leurs représentants (Grand-Santi, Papaïchton et Maripa-Soula) et du 1^{er} Vice-Président, chargé de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour participer à une réunion de travail avec le Ministère des Outre-Mer concernant l'incendie à la décharge de Maripa-Soula et de la gestion déchets ménagers et assimilés sur le Maroni, le lundi 7 octobre 2019 à Paris
- **De Préciser** que les frais inhérents à cette mission seront remboursés à Mme Sophie CHARLES et les Maires ou leurs représentants (Grand-Santi, Papaïchton et Maripa-Soula) et M. Ferreira, 1^{er} Vice-Président, chargé à la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le 1^{er} Vice-Président invite les membres à en délibérer :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Où les explications du 1^{er} vice-Président et sur sa proposition,

- Donne** mandat spécial à la Présidente, accompagnés des maires ou de leurs représentants (Grand-Santi, Papaïchton et Maripa-Soula) et du 1^{er} Vice-Président, chargé de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour participer à une réunion de travail avec le Ministère des Outre-Mer concernant l'incendie à la décharge de Maripa-Soula et de la gestion déchets ménagers et assimilés sur le Maroni, le lundi 7 octobre 2019 à Paris
- Précise** que les frais inhérents à cette mission seront remboursés à Mme Sophie CHARLES et les Maires ou leurs représentants (Grand-Santi, Papaïchton et Maripa-Soula) et M. Ferreira, 1^{er} Vice-Président, chargé à la gestion des déchets ménagers et assimilés.

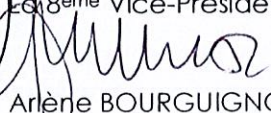
VOTE : Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Mana, le 7 novembre 2019,
Pour extrait conforme



Pour la Présidente empêchée,
Le 8^{ème} Vice-Présidente

Ariane BOURGUIGNON